

PAR COURRIEL

Le 17 février 2023

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise
Gouvernement du Québec
Québec (Québec) G1K 3H4

Objet : Recommandations de la Ville de Longueuil dans le cadre des consultations prébudgétaires 2023-2024

Monsieur le Ministre,

Par la présente, la Ville de Longueuil souhaite vous faire part de ses recommandations dans le cadre des consultations prébudgétaires 2023-2024 menées par le gouvernement du Québec. Nos recommandations sont axées sur l'accessibilité, notamment à un logement social ou communautaire, aux infrastructures en eau, au transport collectif et à la nature. Par leur rôle de gouvernement de proximité, les municipalités sont aux premières loges pour constater les besoins de leurs citoyennes et leurs citoyens, et elles déploient les efforts requis pour tenter de les combler. Toutefois, les actions nécessaires pour y parvenir dépassent parfois notre capacité financière ou ne sont carrément pas dans notre champ de compétences. À ce sujet, nous tenons à rappeler que les villes sont aux prises avec des responsabilités grandissantes et des revenus stagnants, presque entièrement issus de la taxe foncière. Les récents taux d'inflation élevés et la hausse des coûts de construction s'ajoutent aux facteurs affectant négativement les finances municipales. En décembre dernier, cette conjoncture a contraint Longueuil à augmenter les taxes foncières de 5,6 %, et ce, malgré des coupes dans plusieurs projets, de même que le renoncement à des mises à niveau des services du Réseau de transport de Longueuil (RTL) et une réduction majeure des moyens destinés à notre plan arboricole, pour ne nommer que ces exemples. À l'approche de la négociation d'un nouveau pacte fiscal entre le gouvernement du Québec et les municipalités, il est important d'amorcer, plus tôt que tard, une réflexion et des échanges sur la diversification des sources de revenus des municipalités par rapport aux responsabilités qui leur incombent. Pour l'instant, nous nous contenterons d'exposer les enjeux prioritaires nécessitant un appui rapide du gouvernement du Québec.

Enjeu 1 : Augmenter l'offre de logement social et communautaire et bonifier le soutien à la prévention de l'itinérance

Le logement, en plus d'être le principal déterminant social de la santé des populations, est un droit fondamental. Au cours des dernières années, plusieurs problématiques ont porté atteinte à ce droit telles que l'augmentation des prix des logements et des propriétés, les faibles taux d'inoccupation et les rénovictions. La situation dans l'agglomération de Longueuil est très préoccupante. En 2021, le taux d'inoccupation des logements locatifs privés était de 1,2 %, bien en bas du seuil d'équilibre de 3 %. Le coût du loyer moyen des logements inoccupés de deux chambres était plus élevé que celui des logements occupés. Cela représentait en moyenne 1 351 \$ pour un logement inoccupé et 975 \$ pour un logement

occupé. Il s'agissait du prix le plus élevé des cinq secteurs de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Pour toutes ces raisons, Longueuil a fait de l'habitation l'une de ses priorités et a réalisé plusieurs actions, telles que la création de deux nouveaux postes d'inspecteurs en réglementation spécialement dédiés aux enjeux de salubrité, la mise sur pied d'un comité interdirections sur le logement et l'organisation du Sommet de l'habitation, conjointement avec la Ville de Laval. Ce Sommet a permis de mobiliser, à la grandeur du Québec, de nombreux acteurs préoccupés par la crise du logement et désirant explorer des solutions novatrices pour contrer la crise. De plus, la Ville contribue depuis plusieurs années au financement de projets de logements sociaux et communautaires sur son territoire.

D'ailleurs, nous sommes particulièrement préoccupés par un grave manque de logements sociaux et communautaires sur notre territoire, alors que ceux-ci pourraient venir en aide aux personnes les plus vulnérables de notre communauté. Ce manque s'explique, entre autres, par le financement gouvernemental déficient pour que le nombre de nouvelles unités par année soit équivalent aux besoins réels sur le terrain, et ce, depuis plusieurs années. Les statistiques suivantes démontrent largement l'immense rattrapage à faire en termes de logements sociaux :

- Quatre projets totalisant 615 logements sont en attente de financement ;
- Près de 300 unités issues de huit projets sont réservées par la Société Québécoise d'Habitation (SHQ), mais demeurent en développement par manque de financement pour boucler le montage financier ;
- En 2021, 19 290 ménages locataires consacraient 30 % et plus de leur revenu brut pour se loger. Parmi ceux-ci, 10 250 éprouaient des besoins impérieux de logement ;
- Selon l'Office d'Habitation de Longueuil (OHL), près de 1 200 ménages sont en attente pour un logement social.

Afin de soutenir les personnes les plus vulnérables aux répercussions de la crise du logement, il est primordial d'accélérer la construction d'unités de logement social, en plus de déployer des moyens importants afin de protéger le parc locatif abordable existant. Le gouvernement du Québec, par le biais de ses programmes d'aide financière, est le principal bailleur de fonds du logement social et communautaire au Québec. Par conséquent, l'augmentation du nombre de nouvelles unités passe inévitablement par une bonification et une modification de ses programmes. En effet, en plus du manque de fonds, les promoteurs de projets rencontrent plusieurs obstacles dans l'obtention du financement nécessaire à la construction de projet. La lourdeur administrative fait en sorte que les projets sont bloqués à plusieurs étapes du processus. Celui-ci est tellement long que les coûts projetés ne sont plus fidèles à la réalité, les terrains envisagés ne sont parfois plus disponibles et les promoteurs se désistent, car ils sont démotivés. Le nouveau Programme habitation abordable Québec (PHAQ) tend à démontrer les mêmes problèmes, en plus d'exiger une plus grande contribution municipale et de ne pas prévoir de programme de supplément aux loyers pour assurer la viabilité à long terme des projets financés. De plus, l'enveloppe initiale n'a pas permis de financer tous les projets répondant aux critères.

Afin d'augmenter l'offre en logement social et communautaire, Longueuil recommande au gouvernement du Québec de :

1. Procéder dès que possible à un nouvel appel de projets dans le cadre du PHAQ et prévoir le financement nécessaire pour que l'ensemble des projets répondant aux cadres normatifs du programme puissent aller de l'avant.

2. Revoir les paramètres de partage des coûts du PHAQ afin de tenir compte de la contribution réelle des municipalités et de leur capacité financière.
3. Ajouter le programme de supplément aux loyers au PHAQ pour assurer la viabilité à long terme des projets financés.
4. Permettre à toutes les municipalités qui le souhaitent d’agir à titre de mandataire des programmes en habitation pour les rendre plus agiles dans le développement de projets de logements sociaux sur leur territoire.

La crise du logement et l’itinérance étant étroitement reliées, nous avons également des recommandations pour soutenir les personnes à risque ou en situation d’itinérance. Depuis quelques années, la Ville de Longueuil a constaté une hausse du nombre de personnes se retrouvant en situation d’itinérance sur le territoire de l’agglomération. Devant des besoins grandissants et une cohabitation difficile, la Ville a dû mettre en place certains services, parfois dans l’urgence.

Le Comité cohabitation a été créé. Celui-ci s’est d’ailleurs doté d’un plan d’action concertée qui regroupe des actions de cohabitation avec le voisinage et des actions auprès des personnes itinérantes. À ce jour, plusieurs actions ont été réalisées telles qu’une cartographie des incidents, l’adaptation des horaires aux périodes de pointes des incivilités pour l’équipe mixte de patrouille (EMP), une présence policière accrue, la modification de certains aménagements paysagers, l’adoption d’un code de vie commun pour les ressources et une coordination des actions des partenaires. L’an dernier, Longueuil a déployé le projet Policiers RÉSO, en adéquation avec la philosophie de Police de Concertation. Ce sont 17 policiers du Réseau d’Entraide Sociale et Organisationnel (RÉSO), ayant chacun un secteur déterminé à travers les cinq villes de l’agglomération de Longueuil, qui ont pour mandat de venir en aide aux citoyens plus vulnérables, de concert avec les différents acteurs du milieu. À l’hiver 2022, afin de maintenir les services à la suite de la fermeture d’un refuge, la Ville a converti un aréna en centre d’hébergement temporaire pour les personnes sans-abris. Avec la collaboration des CISSS de la Montérégie-Est et de la Montérégie-Centre, une quarantaine de personnes itinérantes atteintes de la COVID-19 ont pu être accueillies.

Constatant l’augmentation des personnes en situation d’itinérance dans plusieurs villes du Québec, l’Union des municipalités du Québec (UMQ) a créé un comité itinérance afin de trouver des solutions éprouvées qui demeurent dans le cadre d’intervention des municipalités. Les premières actions du comité incluent la réalisation d’une étude pour documenter notamment les coûts assumés par les municipalités en lien avec le phénomène de l’itinérance et la tenue d’un sommet sur l’itinérance à l’automne 2023. Le comité a l’ambition que le Québec devienne un exemple dans le monde.

Bien que nous appuyions vivement cette initiative et que Longueuil fasse partie de ce comité, l’action municipale est une partie seulement de la solution. La Ville est limitée dans son champ d’action et l’itinérance est avant tout un problème de santé publique. Sur son site web, le gouvernement du Québec identifie plusieurs facteurs de risque à l’itinérance tels que la pauvreté, la difficulté à accéder à un logement abordable, les problèmes psychologiques, les problèmes de santé physique, la déficience intellectuelle ou physique et les problèmes de dépendance à l’alcool, aux drogues ou aux jeux de hasard et d’argent. Puisque les enjeux sociaux de cette nature sont de la responsabilité du gouvernement québécois, celui-ci doit rapidement s’en saisir, en proposant des actions concrètes et en y rattachant le financement nécessaire à leur réalisation. Une partie de la solution est d’augmenter rapidement les services de santé et les services sociaux offerts tant par le gouvernement du Québec que par les organismes communautaires.

Afin de prévenir l'itinérance, Longueuil recommande de :

5. Bonifier les services de santé et les services sociaux, notamment en santé mentale.
6. Accroître significativement l'aide financière accordée aux organismes communautaires œuvrant en prévention de l'itinérance et à l'accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité (incluant le soutien communautaire).
7. Accroître rapidement le nombre de logements sociaux destinés aux personnes vulnérables et marginalisées.

Enjeu 2 : Moderniser les infrastructures locales en eau

Parmi les services essentiels dont les municipalités doivent assurer le service, celui de l'eau est particulièrement important. Les infrastructures en eau sont aussi celles qui demanderont les plus grands investissements au cours des prochaines années, car Longueuil est confrontée à trois défis majeurs, soit le vieillissement des infrastructures, les nouvelles normes environnementales en eaux usées et l'augmentation de la capacité liée au développement.

En tout, ce sont minimalement 1 G\$ sur 10 ans qui devront être investis pour moderniser les infrastructures et les équipements d'eau potable et d'eaux usées sur le territoire de l'agglomération de Longueuil, notamment pour réaliser le plan de gestion des débordements, reconstruire et agrandir l'usine de filtration d'eau potable Mario-Petrone et mettre aux normes le Centre d'épuration Rive-Sud (CERS). Cette mise aux normes est requise en raison de la Stratégie pancanadienne de gestion des effluents municipaux et sa volonté d'uniformiser le traitement dans l'ensemble du pays. Sans le soutien des gouvernements québécois et fédéral, Longueuil ne sera pas en mesure de financer et de respecter l'échéancier prévu de ce projet d'envergure.

En plus de ces défis, les infrastructures en eaux de la Ville seront mises à l'épreuve par les changements climatiques. Selon l'*Étude sur l'impact des changements climatiques sur les finances publiques des municipalités du Québec* réalisé par WSP Canada inc. pour le compte de l'UMQ, l'ensemble des municipalités du Québec devront dépenser environ 2 G\$ additionnels par année jusqu'en 2055, et ce, pour les infrastructures seulement et en fonction d'un scénario réaliste de diminution des GES. Les changements climatiques auront des conséquences importantes sur la détérioration des infrastructures, les dépenses d'entretien et de fonctionnement, les coûts de mise à niveau des actifs et le remplacement des actifs. Les infrastructures de gestion de l'eau seront particulièrement affectées, notamment par la réduction de la prévisibilité des ressources en eau, l'augmentation des chances de surverses et la baisse de la qualité de l'eau.

En plus de ceux anticipés, les effets des changements climatiques se font déjà ressentir de façon très concrète sur le territoire longueillois. Durant la journée du 13 septembre 2022, Longueuil a reçu 70 mm d'eau, soit presque l'équivalent des précipitations mensuelles moyennes pour cette période de l'année. Huit bâtiments municipaux ont été endommagés et de nombreux bâtiments résidentiels ont subi des dommages liés aux refoulements d'égout.

Afin d'assurer la performance et la fiabilité des services de l'eau tout en soutenant le développement du territoire, Longueuil a agi de façon responsable en se dotant d'un plan d'action qui se décline sur un horizon de 10 ans : la Stratégie de l'eau 2020-2030. L'un des objectifs est de gérer les actifs de manière responsable

et durable. Longueuil investit donc régulièrement dans l'entretien et la mise en niveau de ses infrastructures en eau. Toutefois, devant l'ampleur de la situation, Longueuil ne peut pas agir seule.

Afin d'assurer la fiabilité de ses services de l'eau, Longueuil demande de :

8. Financer, par décret, les infrastructures de traitement de l'eau potable et des eaux usées du territoire de l'agglomération.
9. Modifier les programmes de subvention afin qu'ils soient plus adaptés à la gouvernance de l'agglomération de Longueuil, par exemple pour ne plus que les demandes nécessitent une résolution de chacun des conseils des cinq villes.

Enjeu 3 : Miser sur une mobilité durable et sécuritaire pour toutes et tous

L'accès au transport collectif permet à des milliers de personnes de travailler, d'étudier, de se divertir et d'accéder aux services de proximité à moindre coût et de façon respectueuse de l'environnement. On peut donc dire qu'il s'agit d'un service essentiel. Dans le Grand Montréal, ce service essentiel souffre d'un important déficit structurel. En 2027, le déficit cumulé de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) pourrait atteindre 2,6 G\$. Cette situation s'explique principalement par l'augmentation des dépenses liées aux services et aux immobilisations et par la stagnation des revenus issus de la taxe sur l'essence et des usagers. En effet, en 2020, la pandémie a entraîné une baisse d'achalandage, et conséquemment, une baisse des revenus issus des usagers. Une perte permanente de 15 % de l'achalandage est maintenant envisagée en raison des changements au marché du travail, soit le télétravail. Sans solution pour pallier ces manques à gagner, on peut s'attendre à une réduction des services ou une augmentation considérable des contributions municipales. La réduction de l'offre de services, et potentiellement le report de l'électrification du transport collectif, compromettra les engagements climatiques et créera un cercle vicieux en provoquant une baisse de fréquentation chaque fois que les services devront être comprimés. Dans le cas d'une augmentation de la contribution des municipalités, cela mettrait en péril la stabilité financière de nos municipalités, ainsi que les autres services essentiels offerts à la population (police, incendie, eaux potables et usées, etc.).

Pour toutes ces raisons, l'aide financière des gouvernements québécois et fédéral est indispensable. De plus, celle-ci ne peut pas être ponctuelle. C'est l'ensemble du cadre financier du transport en commun qui doit être repensé afin d'identifier des solutions à long terme qui permettront non seulement de régler le déficit structurel, mais de développer et d'électrifier le transport collectif. L'augmentation de la part modale du TC et la diminution de l'auto solo sont indispensables à l'atteinte de nos objectifs environnementaux ce qui nécessite de pérenniser les projets structurants et bonifier les services.

Afin d'accroître et pérenniser le financement du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal, Longueuil recommande au gouvernement du Québec de :

10. Convenir avec les municipalités d'un cadre financier pour la période 2023-2028 et de prévoir des mesures visant la diversification des sources de revenus.

En plus de son effet sur l'achalandage, la pandémie a également accentué une tendance déjà présente, celle de l'augmentation des déplacements au sein de l'agglomération. En effet, les chiffres du Réseau de transport de Longueuil (RTL) démontrent une baisse des déplacements vers le centre-ville de Montréal au profit de déplacements au sein de l'agglomération de Longueuil et plus largement sur la Rive-Sud. Il est donc nécessaire de repenser l'offre de services en fonction des besoins réels. Ces changements s'effectuent

dans un contexte où il n'y a pas eu de grand projet de transport en commun sur le territoire de la Ville de Longueuil depuis le métro de Longueuil, en 1967.

En ce sens, la création d'un lien structurant est-ouest sur la Rive-Sud continue d'être incontournable. Il se connecterait de façon naturelle à la station de métro Longueuil-Université de Sherbrooke, autant qu'à la station Panama de l'Antenne-Sud du REM, à Brossard. Ce nouveau lien agirait également comme levier de redéveloppement du boulevard Taschereau qui présente un immense potentiel. En proposant ainsi de nouvelles infrastructures et donc une offre bonifiée des services de mobilité durable, la qualité de vie des citoyennes et des citoyens serait directement améliorée, puisque leurs déplacements seraient facilités et optimisés sur tout le territoire de l'agglomération.

Afin d'améliorer les déplacements au sein de l'agglomération de Longueuil et de la Rive-Sud, Longueuil recommande de :

11. Financer la construction d'un nouveau lien structurant est-ouest dans l'axe du boulevard Taschereau et le réaménagement de la Place Charles-Moyne.

L'augmentation des déplacements internes est également l'occasion d'encourager le transport actif. Longueuil dispose d'un important réseau cyclable d'environ 200 km. Cependant, celui-ci possède surtout une vocation récréative et certains tronçons ne sont pas reliés au transport en commun ou aux principaux attraits de Longueuil. La Ville a donc du pain sur la planche pour bonifier ce réseau ainsi qu'éliminer les obstacles à la pratique du transport actif. À cette fin, Longueuil a élaboré plusieurs planifications dont la mise en œuvre représente des sommes considérables, notamment sur le plan de la sécurité routière pour tendre vers l'objectif Vision Zéro :

- Pour la mise en œuvre du Plan directeur des déplacements cyclables, une enveloppe annuelle d'environ 4 M\$ à 6 M\$ est nécessaire. Cela inclut le déploiement du réseau BIXI.
- Pour améliorer l'accessibilité aux boutons d'appel et aux passages pour piétons aux intersections munies de feux de circulation, des sommes entre 100 000 \$ et 200 000 \$ seront requises annuellement.
- Au niveau des feux de circulation, le programme de mise aux normes et d'installation représente annuellement 3 M\$ à 4 M\$. Ces projets visent à améliorer la sécurité des usagers du réseau routier et intègrent des mesures favorisant les déplacements actifs et collectifs.
- Des projets liés à l'amélioration de la sécurité en milieu urbain sont également en élaboration. Actuellement, ce programme intègre les interventions liées à la sécurisation des zones scolaires, les radars pédagogiques, les signaux lumineux aux passages pour piétons, la construction de trottoirs ou saillies et l'amélioration de l'éclairage. Une enveloppe annuelle de 3 M\$ est nécessaire pour ces projets.

Afin de favoriser le transport actif et réduire l'utilisation de l'auto solo dans un contexte de Vision Zéro, Longueuil recommande de :

12. Doubler le Programme d'aide financière pour le développement du transport actif (TAPU) et augmenter les sommes disponibles pour la mise à niveau des infrastructures routières, tant pour les routes du MTMD (Fonds de la sécurité routière (FSR) – Axe amélioration) que pour les routes relevant des villes (Fonds de la sécurité routière).

Enfin, puisque notre territoire a été construit de façon à favoriser la voiture solo, il est également important de faire des interventions sur le réseau routier afin de réduire la congestion routière et, du même coup,

l'émission de GES. À Longueuil, l'intersection du chemin de Chambly et de la route 116 est particulièrement problématique puisqu'elle est aux prises avec une congestion chronique, à toute heure de la journée. Il est particulièrement important de désengorger cet emplacement névralgique à proximité de la zone aéroportuaire de Longueuil, un territoire au potentiel économique majeur. Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) et la Ville ont déjà exploré plusieurs scénarios qui avaient pour but d'améliorer la circulation dans ce secteur problématique, afin de permettre une meilleure fluidité dans les déplacements. Toutefois, en raison de la présence de la voie ferrée, de la route 116 et des autres infrastructures civiles, les experts ont conclu que les possibilités d'amélioration à ce point chaud étaient limitées. La construction de l'échangeur Edna-Maricourt permettrait de régler la congestion.

À la lumière de ce constat, la Ville a réalisé d'autres études sur un plus large périmètre afin d'offrir une solution de rechange pour permettre aux automobilistes de traverser la route 116 ailleurs qu'à cette intersection. Il a été déterminé que l'ajout d'un échangeur plus à l'ouest, dans l'axe des boulevards Kimber et Maricourt, permettrait d'améliorer la fluidité dans ce secteur. Le projet préliminaire est estimé à plus de 85 M\$, excluant les approches et les coûts associés aux mesures de mitigation qui seront exigées par le Canadian National (CN) pour passer au-dessus de leurs voies ferrées. Il sera officiellement soumis au gouvernement du Québec dans les prochains mois.

Afin de désengorger l'intersection du chemin de Chambly et de la route 116, Longueuil recommande de :

13. Contribuer financièrement au réaménagement du secteur de la route 116 et du chemin de Chambly.

Enjeu 4 : Appuyer les municipalités dans l'acquisition de milieux naturels à des fins de protection

Longueuil jouit d'un territoire urbain dans lequel on retrouve de nombreux espaces verts et milieux naturels. Puisqu'ils contribuent au bien-être mental et physique des gens qui vivent à proximité, la Ville a déjà réalisé plusieurs actions afin de mettre en valeur ou protéger ses milieux naturels tels qu'un inventaire des milieux humides et une Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels. Toutefois, plusieurs milieux naturels ne disposent d'aucune protection. Il s'agit d'un risque considérant la très faible disponibilité des terrains au sein de notre ville déjà passablement dense et la tendance à l'étalement urbain.

C'est pourquoi nous nous sommes engagées à protéger 1 500 hectares de milieux naturels à Longueuil d'ici 2025 par changement de zonage ou acquisition de terrains pour en faire des zones de conservation à perpétuité, soit 12% du territoire de la ville de Longueuil.

Actuellement, Longueuil fait face à plusieurs obstacles à l'atteinte de cet objectif. Le principal est le coût très élevé d'acquisition d'un terrain ou d'un immeuble par expropriation. Les municipalités doivent déboursier la juste valeur marchande, une compensation pour la perte anticipée de profits et une indemnisation pour le propriétaire exproprié. De plus, le coût global de l'acquisition est difficile à prévoir et la durée d'acquisition peut être très longue. Longueuil salue donc la promesse du gouvernement du Québec de réformer la Loi sur l'expropriation et l'encourage à en faire plus pour favoriser l'acquisition de milieux naturels par les municipalités à des fins de protection.

Afin de protéger et de conserver plus de milieux naturels, Longueuil recommande :

14. D'augmenter substantiellement les budgets pour appuyer les municipalités dans l'acquisition de milieux naturels à des fins de conservation et de protection à perpétuité.

Les quatorze recommandations de la Ville de Longueuil sont celles que nous estimons le plus pertinentes pour répondre aux besoins de la population longueuilloise ainsi qu'aux exigences environnementales. Elles sont le reflet de notre ambition : offrir des services de qualité à la population, notamment aux personnes les plus vulnérables, dans le respect de l'environnement. En espérant que ces recommandations seront considérées, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations les plus distinguées.


Catherine Fournier
Mairesse